

BIACHE

@ctus



n°38 Janvier 2024



Le mot du Maire

2024



Chères Biachoises, Cher Biachois,

J'espère que cette période de fêtes de fin d'année a pu vous apporter le bien-être de se retrouver, ainsi que la chaleur familiale qui nous a tant manqué ces derniers mois.

Voici donc une nouvelle année qui débute, alors que nous avons à peine vu passer 2023, tant il y avait à faire. Avec l'équipe municipale et les agents de nos services communaux, nous avons agi pour les habitants, pour l'avenir de notre commune, avec toujours à cœur le bien commun, le lien et la solidarité entre les habitants pour que personne ne soit laissé de côté ou dans la difficulté. Gérer une ville, c'est faire des choix, même si ce n'est pas facile.

Une nouvelle fois, les taux des impôts locaux n'ont pas été augmentés. Sur tous les fronts, nous parvenons à avancer dans nos projets.

Début 2024, le premier gros chantier qui démarrera sera celui des 27 logements du béguinage et des 12 logements locatifs à proximité. Les travaux devraient durer 22 à 24 mois. Mon intervention auprès du Préfet du Nord pour la construction de 42 logements (17 T2 ; 21 T3 ; 4 T4) sur l'ancien site de Sollac a porté ses fruits puisque le blocage des fouilles préventives et archéologiques a été levé. Le désamiantage et la démolition des bâtiments abandonnés devraient débuter en juin/juillet 2024, après consultation des entreprises.

Le troisième gros projet de la Municipalité concernant la démolition et la reconstruction des logements sociaux de la résidence Artois avance bien également. Nous avons rencontré Pas-de-Calais habitat : 10 familles sont encore à reloger (contre 40 il y a encore quelques mois). L'institution espère pouvoir lancer l'opération de démolition en 2024/2025.

La consultation des entreprises concernant le quatrième, et non des moindres, projet environnemental de rénovation de l'éclairage public est imminent. Celui-ci sera également effectif en 2024. Le parc de plus de 610 points lumineux migrera vers de l'éclairage LED, avec un objectif ambitieux de 70% d'économie de consommation, par rapport à la consommation actuelle.

Enfin, la cinquième phalange de nos ambitions concerne le domaine de la sécurité avec le remplacement et l'installation d'un nouveau réseau de caméras.



L'humain doit être plus que jamais au cœur de l'action publique.

A Biache-Saint-Vaast, la solidarité est une base commune et solide, constituée par nos aînés, que nous avons à cœur de maintenir et faire vivre jour après jour. Nous la retrouvons dans beaucoup d'événements associatifs, entre voisins, et dans nos services publics de proximité. Un grand merci aux bénévoles qui œuvrent dans nos associations. La Municipalité y participe également avec l'accès de tous les enfants aux activités sportives, associatives et d'animation. Et nous ferons tout notre possible pour que cet esprit de solidarité et de convivialité perdure.

Ensemble, nous parviendrons, j'en suis certain, à relever tous les défis qui se présentent.

Comme le font nos commerçants, artisans, entrepreneurs ou agriculteurs pour permettre de vivre et travailler à Biache-Saint-Vaast. Sans oublier nos professionnels de santé, ainsi que nos enseignants et directrices, qui se dévouent tous au quotidien.

Comme notre équipe municipale qui m'entoure. Ces femmes et ces hommes qui ont choisi de se mettre au service des autres, pour vivre mieux ensemble et préparer l'avenir de notre commune. Je sais, pour travailler à leur côté au quotidien, leur engagement professionnel pour prendre leur part dans l'action collective qui fait notre service public de proximité. Ils méritent respect et remerciements.

Je remercie également nos partenaires, les services déconcentrés de l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, notre communauté de communes « Osartis-Marquion » présidée par Pierre GEORGET.

Mais aussi, tous ces acteurs, publics et privés, professionnels de l'aménagement, du droit, de la prévention, de l'action sociale, qui apportent aussi leur contribution.

Bravo aux autorités civiles et militaires, qui veillent sur notre sécurité au quotidien.

Ce mandat de Maire, je le vis passionnément et met toute l'énergie nécessaire avec mes collaborateurs élus pour assurer le bien-être de la population.

Pour conclure, au nom de tout le Conseil Municipal, et en mon nom, j'adresse à chacune et à chacun d'entre-vous, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux, une belle et bonne année pour vous-même et pour vos proches.

Vœux partagés également par le tout nouveau Conseil Municipal des Jeunes, par l'intermédiaire de son président Willy LUCCHINI, et de ses deux vice-présidents, Léonie VINCHON et Martin RICORDEAU.

Bonne Année 2024. Soyez prudents !

Chères Biachaises, Chers Biachois, la municipalité vous invite à **la cérémonie des vœux, vendredi 26 Janvier 2024 à 18 heures, salle des fêtes Jean Moulin.**

Bonne
année
2024



Le Maire,
Hervé NAGLIK



Associations

L'association **Créa Déco**

vous communique le résultat de la tombola effectuée début décembre au profit de l'association CREADECO et l'AFM TELETHON 2023 :

- Plaid en laine : Mr Patrice JOLY
- Bougeoir : Mme Michelle VERDEZ
- Taie au crochet : Mme Nicole DUMONT
- Taie en laine : Mme Jocelyne CAMIER
- Echarpe Bonnet : Mlle Adriana NGONO
- Pot mosaïque : Valérie MOPTY
- Plaid coton : Olivia MILLUY

L'association tient à remercier chaleureusement tous les participants.

L'**US BIACHE ATHLÉTISME** organise son cross-country en hommage à Léon JAVELOT, grand sportif et Résistant Biachois, « Mort pour la France » le 28 novembre 1944.

Dimanche 21 janvier 2024 aura lieu la 76ème édition (depuis 1946 !)

Vous trouverez les différents documents d'inscription (individuel/club) et le lien NJUKO sur le site internet du club <https://www.usbiacheathletisme.com/>

N'hésitez pas à venir fouler la bonne terre des marais de BIACHE !



Association "Trinquise environnement" Près de 70 personnes ont assisté à la projection du film « Le Génie des Arbres », le documentaire d'Emmanuelle NOBECOURT démontre, découvertes récentes à l'appui, le rôle crucial et indispensable des arbres dans la régulation du climat, du cycle de l'eau et la sauvegarde de la biodiversité, et même dans la survie de l'humanité. M. Anthony BOLZATI, coordonnateur des travaux de la mairie, a évoqué son projet d'un reboisement avec un budget inédit pour la commune de près de 15000€. Notre association propose de coopérer à cette initiative et d'en proposer d'autres pour augmenter l'ampleur du reboisement de notre territoire. M. Marc CAMPBEL, Maire de Dury et Vice-Président à l'environnement d'Osartis, a abondé en l'idée d'un corridor biologique qui traverserait le territoire de la communauté de communes en notant toutefois les difficultés posées par la maîtrise du foncier pour réaliser une telle opération en milieu agricole. L'objectif est atteint pour l'association Trinquise Environnement. On retiendra que les arbres trouvent leurs propres solutions pour préserver leur vie sur terre sans détruire leur environnement et qu'ils survivent grâce à la coopération mutuellement bénéfique qu'ils entretiennent avec leurs partenaires comme les champignons.. Coopération plutôt que compétition et rivalité....



Et si on savait imiter les arbres..





Civisme

Conseil du mois



Une entrée carrossable (dite entrée de garage) est généralement implantée afin de donner accès à un terrain privé (maison, immeuble, parking...) depuis la voie publique.

Les entrées carrossables ne sont pas considérées comme des places de parking et **l'arrêt comme le stationnement y sont donc interdits. Les pompiers, les ambulances, et les forces de l'ordre sont les seuls véhicules autorisés à stationner momentanément devant un logement en cas d'urgence.**



Culture

Sortie à Bruges du dimanche 26 novembre

Véronique DUMARQUEZ-LARDIER, Adjointe à la Culture a une nouvelle fois fait des heureux ce dimanche 26 Novembre dernier.

4 bus ont fait le déplacement pour une journée libre à Bruges, surnommée la "Venise du Nord" en Belgique.

Chacun a pu profiter de cette ville avec ses portes fortifiées, ses rues typiques, sa cathédrale et la découverte de ses canaux. Impossible de repartir sans faire de jolies photos et sans goûter un bon chocolat ! Une journée inoubliable de charme et d'authenticité pour les 232 biachois et extérieurs petits et grands.

Je tenais à remercier l'ensemble de mes collègues pour leur investissement dans l'organisation de ce départ au parking du stade DERET. Chaque bus avait ses binômes : Christelle LESPAGNOL et Lucien CHEVALIER - Véronique DUMARQUEZ et Patrick LOYER - Serge LOBRY et Oswald DALLA-MOTTA, Serge EVERAERE et Rudy ROUSSEL et merci aussi à M. le Maire et Sylvie DUBOIS pour leur présence.

Et aussi un grand merci à notre secrétaire Ornella pour tout le travail fourni lors des inscriptions et sa patience lors des files d'attente à n'en plus finir en mairie.

Encore une belle réussite pour M. le Maire, Hervé NAGLIK et son équipe.





Prochainement



BIACHE SAINT VAAST
Salle Jean Moulin
DIMANCHE 4 FEVRIER 2024

Super Loto
7 Séries de 3 Tirages

Bon de 20€00	Bon de 25€00	Bon de 50€00
Bon de 20€00	Bon de 25€00	Bon de 60€00
Bon de 25€00	Bon de 35€00	Bon de 80€00
Bon de 25€00	Bon de 35€00	Bon de 100€00
Bon de 25€00	Bon de 40€00	Bon de 150€00
Bon de 25€00	Bon de 40€00	Bon de 220€00
Bon de 40€00	Bon de 50€00	Bon de 400€00

Lots non remboursables

OUVERTURE DES PORTES 12H

Harmonie "La Renaissance"

DÉBUT DES JEUX 14H

2 Superbes Vitrines

1,5€ le carton / 15€ les 13 cartons / 8€ les 6 cartons

6 88 12 52 40

Buvette et Restauration sur place

60 GO!
édition
24 FÉV > 03 MARS
PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

Salon International de l'AGRI CULTURE

Samedi 24 février

La Municipalité organise une journée libre au Salon de l'Agriculture de Paris le 24 février prochain.

Départ 7h30 - Retour 20h30
Parking du Stade Deret. Rue Georges Brassens.

Tarif entrée + bus
25€ Biachois
35€ extérieurs

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 12 FEVRIER
EN MAIRIE. Places Limitées



Sécurité

Parking routier (à proximité de la station de lavage d'Hyper U)

Afin de sécuriser le parking situé derrière la station Hyper U, nous demandons aux utilisateurs biachois et biachaises, de se faire connaître en mairie.

Cela nous permettra d'attribuer une autorisation ainsi qu'un numéro d'emplacement. De plus, une poubelle sera mise à disposition afin d'éviter les dépôts sauvages. Un contrôle d'accès sera également mis en place pour chaque chauffeur.

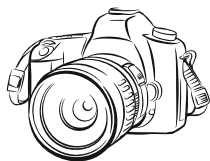


Vie économique

Nouvelle micro-entreprise à Biache

La Municipalité souhaite la bienvenue à :
M. DESGARDINS Cédric qui vient de créer sa micro-entreprise dans la photographie.

N'hésitez pas à faire appel à ses services. Il est joignable au 06 19 81 03 52.



CEDRIC DESGARDINS

» Photographe «

Mariage / Anniversaire / Portrait
Animaux de compagnie / etc...

☎ 06 19 81 03 52

📍 CD Photographie

✉ desgardins.cedric@bbox.fr





Jeunesse



Cérémonie d'investiture du Conseil Municipal des jeunes.

Le 6 Décembre dernier, le Conseil Municipal des Jeunes fraîchement élu a désigné son Président et ses 2 vice-président(e)s.

Président : Willy LUCCHINI (au centre de la photo)

1ère vice-présidente : Léonie VINCHON (à gauche de la photo)

2eme vice-président : Martin RICORDEAU (à droite de la photo)

Tous se sont vu remettre leur écharpe tricolore par M. le Maire et Christelle LESPAGNOL, l'Adjointe à la jeunesse.



Journée intergénérationnelle

Mercredi 13 Décembre fût une belle journée intergénérationnelle pour les enfants du centre de loisirs, et le club des aînés présidé par Françoise BEZAULT.

Cette journée, offerte par la Municipalité, a été riche en partages et échanges. Les aînés ont été ravis de partager tout d'abord un repas à la cantine en compagnie des enfants, puis une activité florale festive, encadrée par le service animation, Karine, Cindy et des animatrices, et aussi Binnaz de l'atelier Azra.

Une belle réussite qui a tissé les liens entre les différentes générations dans la joie et la bonne humeur.

Spectacle de Noël aux écoles, offert par la municipalité

Le 14 décembre, les écoliers de l'école maternelle et de l'école primaire ont été conviés à la salle Jean Moulin pour le spectacle de Noël.

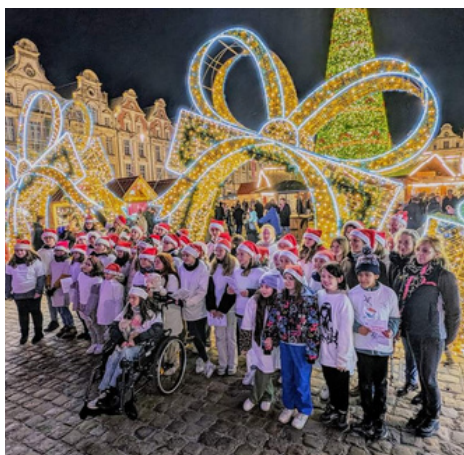
Le matin, les écoliers de maternelle ont pu assister à la représentation de « Dorothy Crumble et les lutins farceurs », les marionnettes lutins farceurs ont provoqué de bonnes parties de plaisir auprès des enfants car ils ne faisaient que des « bêtises » avant l'arrivée du Père Noël.

L'après-midi, les écoliers de primaire ont eu droit à un spectacle de marionnettes également sur le thème de « Pinocchio », un spectacle magique, avec de nombreux rebondissements, qui a captivé les enfants ainsi que les enseignantes. A la sortie, des friandises ont été distribuées par la Municipalité, pour le plus grand bonheur de tous.



Visite du Père-Noël à l'école maternelle Charles Perrault

Le mardi 19 Décembre, le Père Noël, aidé par la Municipalité, est passé dans chaque classe pour offrir aux enfants des présents chocolatés. Tout heureux, les enfants se sont rassemblés dans la grande salle pour des chants de Noël.



Chorale des enfants au marché de Noël d'Arras

Le vendredi 15 Décembre en soirée a eu lieu une excellente prestation des élèves de la chorale composée d'enfants du collège Germinal et des CM2 de l'école Jean de la Fontaine devant le Beffroi d'Arras : un florilège de chants de Noël en français, anglais et allemand.



Environnement

Remise des prix du concours des maisons et jardins fleuris 2023

Ce 29 Novembre, les trois lauréats du concours des maisons et jardins fleuris ont reçu leur récompense.

Nous les remercions vivement d'avoir œuvré en faveur du fleurissement et de l'embellissement de leurs jardins, façades, terrasses, balcons, en complétant les efforts réalisés par la commune afin d'offrir un cadre de vie plus agréable et accueillant.

M. et Mme BABOL Richard (photo ci-jointe), M. BRIET et M. et Mme SIMON André ont reçu de Monsieur le Maire un bon d'achat respectif de 200, 100 et 50 €.



Zone d'accélération des énergies renouvelables

En application de l'article 15 de la loi « Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables » publiée le 10 mars 2023, le ministère de la transition énergétique demande aux communes de définir des zones préférentielles et prioritaires.

La définition des zones permettra aux porteurs de projets institutionnels ou privés de bénéficier de facilités administratives et financières pour réaliser des unités de productions énergétiques plus écologiques.

Le conseil municipal émet un avis favorable pour les projets éventuels suivants :

- Le solaire photovoltaïque au sol : ancienne décharge de la cimenterie située rue Albert Thomas et le terrain Arcelor-Mittal situé entre la résidence de la Scarpe et UM Corporation.
- Le solaire photovoltaïque sur bâtiment et ombrières ainsi que les pompes à chaleur aérothermiques : en prévision de travaux de rénovations énergétiques des structures communales ou privées.
- Le biogaz : pour un projet d'unité de méthanisation.
- Hydroélectricité : une turbine de production d'électricité à la chute du canal.

L'éolien, la biomasse, la géothermie et la valorisation des déchets ont été écartés pour leurs nuisances potentielles. Un registre sera à votre disposition en mairie jusqu'au 20 janvier 2024 si vous souhaitez émettre des remarques ou idées.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site gouvernemental suivant : <https://www.ecologie.gouv.fr/planification-des-energies-renouvelables-et-donnees>.



Travaux

Renforcement des grilles de l'école La Fontaine

La dernière tempête a occasionné de nombreux dégâts, et l'école Jean de la Fontaine n'a pas été épargnée.

Ainsi, la municipalité a engagé des réparations sur la clôture qui a été malmenée par les vents violents. Des renforts intermédiaires ont été ajoutés afin de permettre une meilleure stabilité de l'ensemble, tout en assurant la sécurité des enfants.



Toiture du dojo

La toiture du dojo a fait peau neuve après l'apparition de nombreuses fuites sur le toit terrasse. Le précédent revêtement en isolant bitumineux laissait passer l'eau à l'intérieur du bâtiment, ce qui pénalisait les utilisateurs.

Cette réfection permettra donc le retour à la normale.

Il est à noter que d'autres investissements sont prévus sur ce bâtiment (pose d'un nouvel aérotherme, d'un rail de boxe, réfection du sol souple, peinture...), afin de poursuivre notre engagement sur la conservation et l'entretien du patrimoine.





Travaux (suite)

Travaux de chauffage à l'école Jean de la Fontaine



Les anciennes chaudières de l'école la Fontaine ont été remplacées par une nouvelle installation.

L'ancien ensemble, vétuste et gourmand en énergie engendrait des frais de fonctionnement trop conséquents. Ce nouvel investissement permettra donc de réaliser des économies de main d'œuvre, ainsi qu'une baisse de la consommation de gaz.

Ce remplacement entre en droite ligne dans la volonté municipale de réaliser une transition énergétique.



Agenda

- 13 janvier** Rando de la galette organisée par La Balade Biachoise (M.D.S)
- 13 janvier** Tournoi de tennis de table ouvert à tous organisé par Biache TT (salle Emile Huré)
- 14 janvier** Loto organisé par le club de judo (Salle Jean Moulin)
- 21 janvier** Cross Léon Javelot organisé par l'US Biache Athlétisme (marais)
- 26 janvier** Vœux du Maire organisés par la Municipalité (Salle Jean Moulin)
- 3 février** Repas annuel de l'association la Balade Biachoise (M.D.S)
- 3 février** Taiso géant organisé par le le judo club (Salle des sports Emile Huré)
- 4 février** Loto organisé par l'Harmonie La Renaissance (Salle Jean Moulin)
- 10 février** Concert de cuivres de l'Harmonie La Renaissance (Salle Jean Moulin)
- 11 février** Stage fédéral d'Aïkido (dojo)



Etat Civil



Toutes nos condoléances à la famille de

M.HURE Alain, décédé le 05/12/2023 à l'âge de 63 ans

M.DESSAILLY Gérard, décédé le 06/12/2023 à l'âge de 75 ans



Directeur de la publication

Hervé NAGLIK

Conception & réalisation

Laurent HURE

Impression Imprimerie GANTIER



[biachesaintvaast.com](https://www.biachesaintvaast.com)

facebook

biachesaintvaast

Biache Ville Sportive

Biache Animation



Chaque lundi, retrouvez le :

BIACHE SPORT NEWS

